

**DISPOSITIF « PASS PERMIS »**

**Dossier de candidature**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... 92320, Châtillon

Date de naissance : ...../...../.....

Tél portable : .....

E-mail : .....

Situation familiale (cocher la case correspondante) :

- Je vis en famille monoparentale / avec mon représentant légal
- Je vis seul \*
- Autre situation familiale (*avec mes parents, mes représentants légaux, en famille recomposée, en couple...*)
- Mes/mon parent(s) m'aide(nt) financièrement
- Mes/mon parent(s) ne m'aide(nt) pas financièrement

\* Le candidat vivant en colocation est considéré comme vivant seul.

Situation actuelle (cocher la case correspondante) :

- Lycéen, Etudiant, CAP, BEP  Alternant
- Sans emploi  Salarié

Etes-vous inscrit à France Travail et/ou à Emploi Vallée Sud :  Oui  Non

Préciser le domaine d'activité dans lequel vous cherchez un emploi et/ou l'intitulé exact de vos études :

.....  
.....  
.....

Etes-vous titulaire de l'ASSR 2 ?  Oui  Non





Je soussigné(e) ....., né(e) le .....  
candidat.e au dispositif « Pass Permis » :

**Atteste avoir pris connaissance** du règlement du dispositif « Pass Permis » qui est consultable dans les locaux du Bureau Information Jeunesse et peut m'être remis en version papier ou en version PDF à ma demande ;

**Déclare** ne pas avoir été / être déjà inscrit dans une auto-école ;

**Déclare** ne pas avoir suivi une formation au permis B et ne pas m'être présenté à l'épreuve théorique générale commune et/ou l'examen pratique du permis B avant le dépôt de mon dossier de candidature ;

**Déclare** ne pas avoir fait l'objet d'une suspension de mon permis B et/ou d'une interdiction de solliciter un permis B.

**Reconnais**, dans le cadre de ma candidature au dispositif « Pass Permis », **avoir reçu les informations suivantes** :

• **Responsable du traitement** : Les informations relatives à vos données personnelles sont recueillies par la commune de Châtillon (92320). Elles peuvent être enregistrées dans un fichier informatisé ;

• **Base Légale** : Le traitement de ces données à caractère personnel se fonde sur mon consentement ;

• **Finalités** : Les données sont collectées afin de me contacter, traiter ma demande, me tenir informé de la suite donnée à ma candidature et assurer le suivi de mon engagement citoyen bénévole si ma candidature est retenue ;

• **Durée de conservation** : Les données collectées sont conservées pendant 1 an ;

• **Destinataires** : Les informations recueillies sont communiquées au service jeunesse de la commune de Châtillon, à l' élu en charge du dispositif et à ses partenaires : le pôle social du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Emploi Vallée Sud, l'auto-école de votre choix et l'association au sein de laquelle vous effectuerez votre engagement citoyen bénévole ;

• **Catégories de données** : Les données collectées sont relatives à mon identité, mes coordonnées, ma date de naissance, ma situation familiale et professionnelle ;

• **Utilisation des données** : la Commune s'engage, afin de protéger la confidentialité des données personnelles recueillies, à ce que celles-ci ne soient pas confiées, ni cédées, ni échangées, ni revendues à des tiers, (entreprises ou organismes) à des fins commerciales ou de prospection ;

• **Vos droits** : Conformément au règlement européens n°2016/6799/UE sur la protection des données personnelles du 27/04/2016 et à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 06/01/1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations vous concernant. À tout moment, vous pouvez retirer votre consentement ;

• **Exercice de vos droits** : ces droits s'exercent sur simple demande adressée par courrier postal à Madame la Maire (Mairie de Châtillon-dpo 1 place de la Libération BP 88, 92322 Châtillon Cedex) ou par courrier électronique au délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : [dpo@chatillon92.fr](mailto:dpo@chatillon92.fr) ;

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CNIL= Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) ou celui de la commune de Châtillon ([www.ville-chatillon.fr](http://www.ville-chatillon.fr)). Si vous estimez, après cette démarche, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**Atteste avoir été informé** que ma responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de fausse déclaration.

**Certifie** que l'ensemble des renseignements portés sur ce formulaire est exact et m'engage expressément à signaler toute modification.

**Déclare accepter**, en prenant connaissance des informations susmentionnées, de manière libre, spécifique, éclairée et univoque, que la commune de Châtillon (92320) collecte et utilise mes données personnelles pour les finalités déterminées.

Fait à ..... pour servir et valoir ce que de droit.

Date : ...../...../.....

Signature du/de la candidat.e :

Signature du/de la représentant.e légal.e pour les mineurs :

## **IMPORTANT**

**Conformément à l'article 441-5 du code pénal :** « Le fait de procurer frauduleusement à autrui un document délivré par une administration publique aux fins de constater un droit, une identité ou une qualité ou d'accorder une autorisation est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Les peines sont portées à sept ans d'emprisonnement et à 100 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise :

- 1° Soit par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public agissant dans l'exercice de ses fonctions ;
- 2° Soit de manière habituelle ;
- 3° Soit dans le dessein de faciliter la commission d'un crime ou de procurer l'impunité à son auteur. »

**Conformément à l'article 441-6 du code pénal :** « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

**Conformément à l'article 441-7 du code pénal :** « Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement.

### **Pièces à fournir en complément du présent document :**

- Une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, au nom du candidat) ;

Si le candidat n'est pas en mesure de fournir un des justificatifs de domicile susmentionnés à son nom, il doit le fournir au nom de la personne qui l'héberge, une copie recto / verso de la pièce d'identité de cette personne et une attestation d'hébergement signée de cette personne.

- Une attestation d'assurance de responsabilité civile ;
- L'avis d'imposition du jeune et / ou des parents chez qui il est domicilié ;
- Un justificatif d'inscription à France Travail et/ou à Emploi Vallée Sud ;
- Une attestation ASSR 2.

Le dossier de candidature devra être complété, signé, et remis en mains propres, accompagné des pièces demandées et justificatifs :

- Au Bureau Information Jeunesse, dans l'enceinte de l'Espace Jeunesse – Impasse Samson aux horaires d'ouverture.

Les dossiers de candidatures pourront être remis jusqu'à la date indiquée sur la communication du service jeunesse relative au dispositif « Pass Permis ». A la remise du dossier de candidature, un récépissé sera délivré au candidat par le Bureau Information Jeunesse.

